

Histoire et Archéologie  
spadoises.  
Musée de la Ville d'Eaux  
Villa royale Marie-Henriette  
SPA.

BULLETIN TRIMESTRIEL



*Eventail en bois de Spa, début XX<sup>e</sup> s.*

Coll. privée  
Photo d'art Speltdoorn et Fils, Bruxelles

Septembre 1990

Histoire et Archéologie Spadoises

A.S.B.L.

Avenue Reine Astrid, 77b

4880 SPA

16e année

Septembre 1990

BULLETIN N° 63

S O M M A I R E

Vernissage du samedi 16 juin 1990	A. Henrard	99
La journée du Patrimoine 1990	A. Henrard	101
La source Prince de Condé (seconde partie)	L. Marquet	103
Bons baisers de Spa ou les promenades, points de vue et reposoirs dans les cartes-vues anciennes.	L. Pironet	120
La participation du canton de Spa à l'Exposition universelle de Paris de 1867 (4e partie)	A. Doms	127
Choses et autres sur Spa (1893)	G. Gernay	135
Creppe et les Creppelins	G. Gernay	138
Les lecteurs nous écrivent :	H. Henri-Jaspar	142
A propos de l'amazone de Spa		
A la rencontre du Bois de Spa		144

Les auteurs conservent seuls la responsabilité des articles insérés.

## NOS NOUVEAUX MEMBRES

-----

Soeur M. CRAHAY	Liège	Mr R. JAMAR	Spa
Mr Pascal CONSTANT	Spa	Mr G. JAMES	Spa
Mme Fr DENOEL	Tilf	Mr J.M. LEONARD	Huy
Mme Vve GENDEBIEN	Dolembreux	Mme J. LUTHERS	Chênée
Mr et Mme H. GODFIRMON	Spa	Mr R. SON	Spa
Mr François FREDERICK	Spa		

Liste arrêtée le 28 juillet 1990

## INSCRIPTION DES NOUVEAUX MEMBRES

-----

Nous signalons aux personnes intéressées par notre revue trimestrielle que la cotisation annuelle s'élève à 500 frs. Leur qualité de membre de l'ASBL "Histoire et Archéologie spadoises" leur donne droit à l'entrée gratuite au Musée de la Ville d'eaux ainsi qu'au Musée spadois du Cheval. Cette gratuité est également valable pour les membres de leur famille vivant sous le même toit.

Compte de l'A.S.B.L. : 348-0109099-38 R. Manheims : Histoire et Archéologie Spadoises ASBL - 4880 - Spa.

Editeur responsable : HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE SPADOISES A.S.B.L.

Secrétaire de direction : Raymond Manheims, Résidence Duchesse d'Orléans, Avenue Reine Astrid, 71b, bte 20 - Spa - tél. 087 / 77.13.06

Réalisation : Marie-Thérèse Ramaekers, Préfayhai, 8 - Spa - tél. 087/77.17.68

Tirage du Bulletin : 650 exemplaires. Tous les trimestres.

Histoire et archéologie spadoises  
Musée de la Ville d'eaux

VERNISSAGE DU SAMEDI 16 JUIN 1990

Excusés : Mr le Professeur Léon Marquet  
Mr Gardier (OTTF)  
Mr Adelin Slosse  
Mr Guy Peeters

Le vernissage qui nous réunit ce samedi 16 juin est consacré à une collection privée, fruit de 50 années de recherches menées par une famille bruxelloise attachée à la région de Spa.

Les pièces présentées appartiennent aux différentes époques et reflètent les goûts et les tendances artistiques qui ont dominé au fil du temps.

Pensons par exemple aux tabletiers, dont le rôle est trop souvent méconnu. Nous observons qu'ils ont adapté le choix du bois, la forme et la destination des objets aux exigences de leur clientèle : toilettes, boîtes à ouvrages, miroirs, boîtes à thé. Soulignons au passage le groupe important des bois noirs.

Les peintres eux sont passés du lavis à la gouache, après bien sûr la période des incrustations et celles des laques à la manière chinoise. Le style Louis XVI, la période romantique, le style 1900 pour ne citer que ces trois époques, sont présents. Dans chaque vitrine nous découvrons des aspects divers de notre localité ou des sites qui nous environnent. Une vitrine est consacrée aux bois d'Ecosse, cette production voulue par Lord Gardenstone qui engagea un maître spadois afin qu'il mette au courant des artistes écossais.

La présence de gravures, de lavis, d'ouvrages imprimés, de peintures sur toile ou sur panneau montre que ceux qui patiemment créèrent cet ensemble ne limitaient pas leur intérêt aux bois décorés : ils étaient sensibles à toutes les oeuvres de qualité inspirées par notre contrée.

Ce bref préambule, il était cent fois mérité par les artistes et par la famille qui nous fait confiance, mais par vous-mêmes vous ne manquerez pas d'apprécier la beauté et la variété des pièces que généreusement les propriétaires nous donnent le loisir d'admirer . Qu'ils en soient remerciés par les dirigeants et les membres de notre association et par tous les spadois soucieux du renom de leur ville.

Je dois aussi souligner le mérite de Madame M.-Th. Ramaekers, notre Conservateur et de Mme Marie-Christine Schils pour leur rôle capital dans la présentation de cette brillante exposition. Merci de tout coeur à toutes deux, ainsi qu'à la Ville de Spa et à son Collège des Bourgmestre et Echevins. Merci à Monsieur Jacques Soyeur qui, avec son service des plantations de la Ville, a garni nos salles ainsi que les abords du musée. Enfin, au nom de notre asbl, merci à tous ceux qui nous font le plaisir d'être présents.

Dr Henrard  
Président

\* \*  
\*

## LA JOURNEE DU PATRIMOINE 1990 : ACTIVITES SPADOISES

Nos musées spadois, celui de la Ville d'Eaux et celui du Cheval, participeront à la prochaine Journée du Patrimoine fixée au 9 septembre prochain. Les promoteurs nous imposent une condition inconnue jusqu'ici, celle de montrer à cette occasion des objets que le public n'a pas l'occasion de voir habituellement. Nos administrateurs ont, pour s'y conformer, pris les dispositions suivantes :

Au Musée Spadois du Cheval, nous présenterons des figurines, des gravures ou des peintures en rapport avec la plus noble conquête de l'homme. Le bureau occupé jusqu'ici par Mr Henry Henri-Jaspar vient d'être libéré par le transfert des meubles et des documents à l'ancien Hôtel de Spa. C'est dans ce local, situé au-dessus de la sellerie de la Villa Royale, que nous présenterons les pièces en question, pièces tirées de nos réserves ou prêtées par des collectionneurs obligeants. Il s'agira notamment d'oeuvres de G.-J. Crehay, de Georges Crehay, de Georges Henrard, de Hubert Henrard, de Wheelwright, de F. Duyck.

On sait que la création du Musée Spadois du Cheval fut suggérée à la Ville de Spa par Monsieur H. Henri-Jaspar en 1973. Le but était de rappeler les fastes équestres de Spa : courses mises sur pied par le duc de Lauzun en 1773, épreuves disputées sur le champ de courses de Sart et sur celui de la Sauvenièrre, drags, concours hippiques internationaux. La partie permanente du Musée du Cheval sera bien sûr visible avec des collections de selles, de mors, d'étriers, d'affiches, avec aussi sa forge ancienne reconstituée. Nous comptons sur les services communaux pour dresser devant les écuries royales l'obstacle historique dénommé "barres de Spa".

Au Musée de la Ville d'Eaux, nous tirerons parti du couloir du premier étage et de la salle de conférences pour présenter des dessins et des toiles d'Antoine Fontaine. La plupart de ces oeuvres n'ont plus été exposées depuis de nombreuses années et la présentation nous en sera facilitée par le prêt de chevalets que veut bien nous consentir l'association "Brocantic", de Spa.

On sait qu'Antoine Fontaine (1830-1896) est l'auteur de portraits, de paysage et de tableaux d'histoire. Il présida en 1895 la commission formée par la Ville de Spa afin d'étudier la mise sur pied d'un musée communal des beaux-arts : il fut donc un pionnier de cette institution que gère maintenant notre association. Son oeuvre fut rappelée au public par une rétrospective mise sur pied en 1964 par le Cercle Artistique de Spa. Son tableau le plus connu reste bien sûr le Livre d'Or abrité dans le Jardin d'Hiver du Pouhon Pierre le Grand.

Trois autres activités marqueront également à Spa ce 9 septembre, à l'initiative de Monsieur l'Echevin Jurion et du Comité culturel . Il s'agira de la visite de plusieurs glacières anciennes avec conférence de Monsieur Roberts, d'une visite guidée de diverses fontaines et enfin, mise sur pied par Monsieur Gaspar, d'un rallye pour marcheurs et pour cyclistes.

Les cinq organisations que nous venons d'esquisser bénéficieront de dépliants, d'affiches, de drapelets et d'une brochure-programme, ceci grâce à la Communauté française qui abrite le secrétariat général de la journée au 15ème étage du n° 7, rue Stevens, 1000 Bruxelles. Le dimanche choisi se situe dans la premier week-end marquant le début des festivités célébrant en 90-91 les Fêtes du Roi.

A. Henrard

Exceptionnellement, les heures d'ouverture du 9 septembre seront :

de 10 h. à 12 h. 30

de 14 h. à 18 h. 30

## LA SOURCE PRINCE DE CONDE

(seconde partie)

Ainsi que nous l'avons signalé dans notre premier article (cfr n° 61, mars 1990), l'exploitation de la source du Prince de Condé par la firme Schaltin Pierry, associée à la Compagnie de Vichy a déjà fait l'objet d'une notice rédigée par Pierre Lafagne (Léon Collin) et publiée dans le bulletin n° 10 (juin 1977) de cette revue.

Nous apporterons à cette notice des renseignements supplémentaires puisés notamment dans les registres des délibérations du Conseil communal de Spa et les registres de correspondance, ainsi que dans les documents rassemblés par Albin Body conservés à la Bibliothèque communale (Fonds Albin Body).

Le 5 mai 1863, une lettre du Gouverneur de la province de Liège nous fait savoir que les sieurs Schaltin-Duplais et Cie ont déposé le 20 mars une requête tendant à obtenir que "*la source qui se trouve dans la cave de l'Hôtel du prince de Condé soit déclarée d'utilité publique et à pouvoir en faire l'exploitation*" (1).

D'autre part, comme le rappelle Pierre Lafagne, l'administration communale, le 28 septembre 1863 concéda au français Bernard Cazaux, négociant en eaux minérales "*les sources de la commune à elle appartenant*" lui attribuant ainsi le débit exclusif des eaux minérales dénommées Pouhon, Géronstère, Sauvenière, Tonnelet et Barisart.

Contrairement à ce qu'écrit Pierre Lafagne, ce n'est pas à ce moment que Schaltin découvrit de l'eau minérale en creusant un puits dans la cave de la maison enseignée "Au Prince de Condé", rue Dundas, car, ainsi que nous l'avons montré dans la première partie de notre étude, ces bains d'eau minérale y étaient donnés depuis 1849 par Thomas Mexher, locataire de cette maison (2).

En fait, ce que fit Schaltin, et cela avant l'adjudication des sources communales, c'est faire approfondir le puits (ou les puits) déjà existants afin



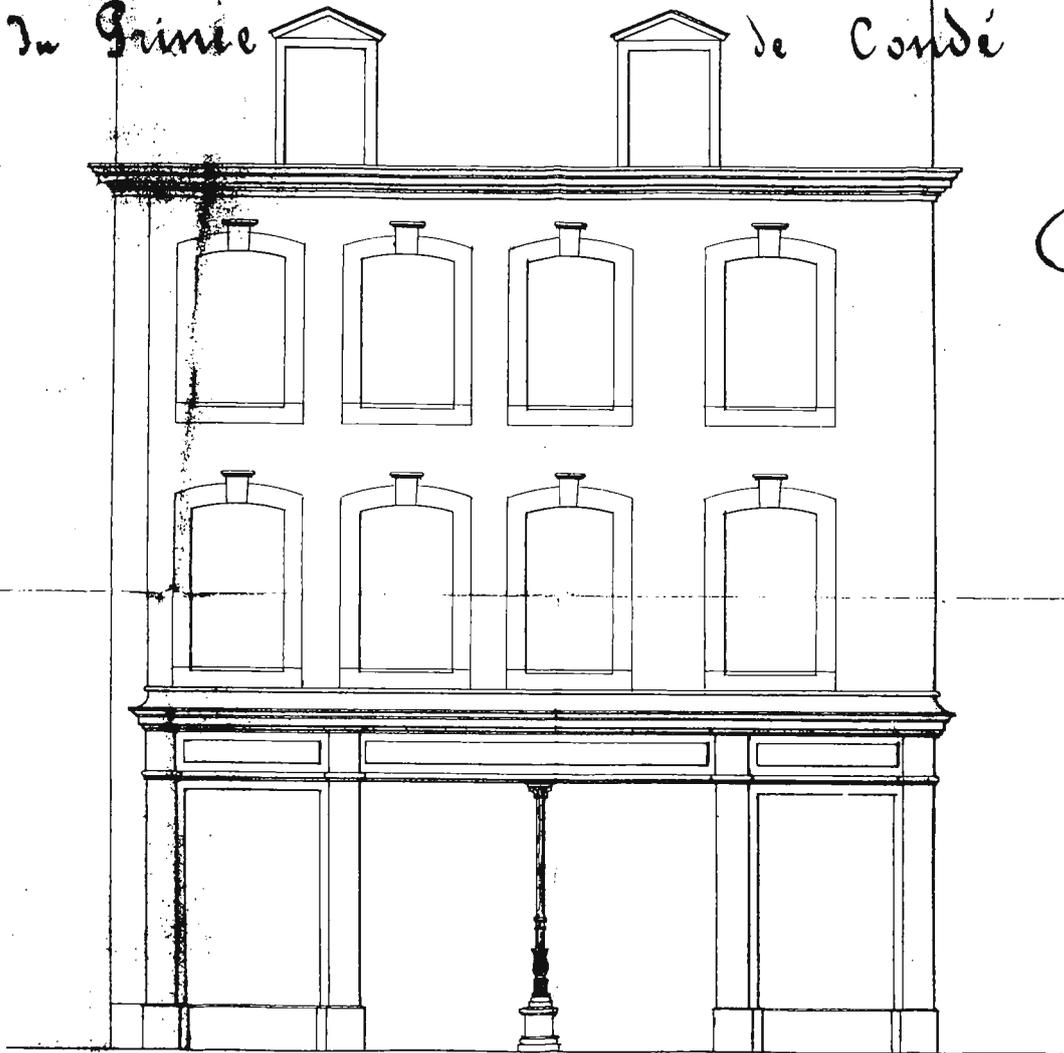
d'augmenter le débit de la source. Dans une délibération du Conseil communale de Spa en date du 15 décembre 1863, on lit que M. Schaltin et Pierry ont, au commencement de cette année, déclaré à l'administration communale qu'ils allaient de nouveau faire exécuter des travaux d'approfondissement dans la cave de la maison susdite (Prince de Condé) et qu'ils ont "*demandé à l'autorité provinciale l'autorisation d'exploiter les eaux qui se trouvent dans cette cave, eaux qu'ils expédient aujourd'hui sous la dénomination d'eaux de Spa en vue de créer une concurrence à la fontaine du Pouhon et de déprécier cette fontaine*" (3).

Nous apprenons par ailleurs que cette exploitation avait commencé en août et que ces travaux ont entraîné une diminution d'un quart du débit de la source du Pouhon. Cette situation a été encore aggravée par des travaux de même nature effectués à partir de fin septembre par le sieur Lecocq-Maréchal, propriétaire des "Armes d'Autriche" (à 25 m. du Pouhon) ainsi que par le sieur Gavage-Delrée, propriétaire de la "Reine de France" (4). Ceci est confirmé par les rapports dressés entre avril et novembre par l'inspecteur des travaux Legros assisté du commissaire de police au sujet des variations du rendement de la fontaine du Pouhon lorsque une ou plusieurs des sources privées sont exploitées (5).

Voici les chiffres cités dans l'exposé fait par le bourgmestre Servais : le 22 avril, le débit de la fontaine du Pouhon était de 84 litres en 30 minutes. Le 13 septembre, après l'approfondissement du puits par Schaltin, il n'était plus que de 63 litres, et 39 1/2 après le creusement du puits dans la maison Lecocq-Maréchal. Par contre, lorsque les puits de ces deux maisons sont pleins, on retrouve au Pouhon un débit de 61 litres par demi-heure. Lorsque le puits de la maison Lecocq est vidé et celui de la cave Schaltin est à sec, le Pouhon ne donne plus que 33 1/2 litres par demi-heure. A la lecture de cet exposé, il apparaît que déjà en 1859, par suite de travaux d'approfondissement de puits exécutés dans la cave de la maison du Prince de Condé, le rendement du Pouhon était tombé de 150 à 97 litres et demi par minute. On peut déduire de ces chiffres que l'exploitation des bains d'eau minérale par Thomas Mexher avait fait chuter le rendement du Pouhon.

Il résulte de ce qui précède, peut-on lire dans le compte-rendu de cette importante délibération que "*les eaux qui se trouvent dans les caves des maisons*

Projet de Crinkhall pour les sources  
de Grinse de Condé



706

Façade principale  
rue DUNDAS

Dessiné par l'architecte soussigné  
Spa le 5 Décembre 1887.

échelle de 0.02 pour mètre.

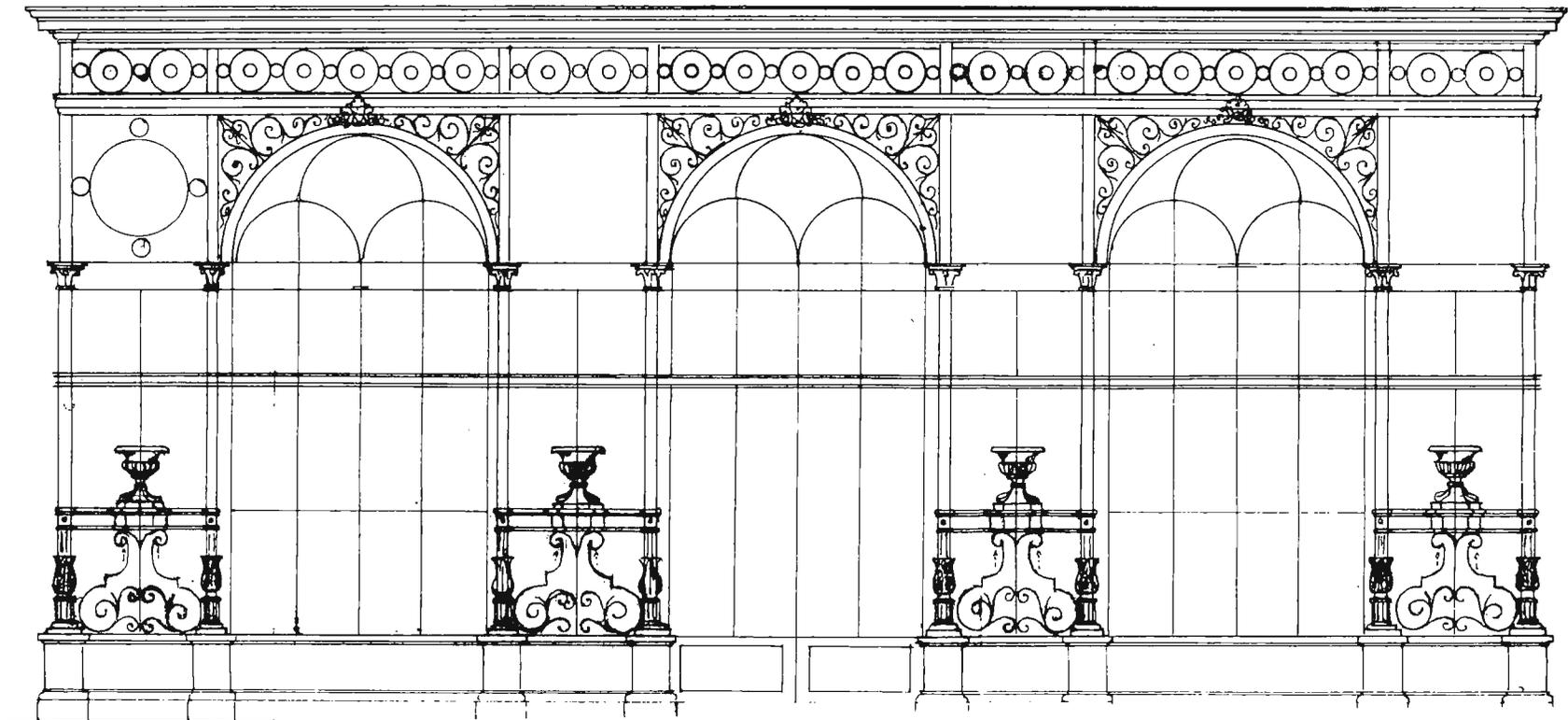
*sous-désignées ne sont évidemment que des filons des sources qui alimentent la fontaine minérale du Pouhon depuis l'existence de cette fontaine, qu'ainsi ce n'est pas sans raison que les anciens princes souverains du Pays ont interdit tous travaux de fouilles ou d'excavation dans les propriétés environant la fontaine susdite et ont prohibé l'exploitation d'autres eaux que celles de cette fontaine, interdiction et prohibition que personne ne s'était jamais avisé d'enfreindre jusqu'à ce jour, que l'existence de la fontaine minérale du Pouhon si célèbre et si renommée par ses vertus curatives et à laquelle on doit l'existence et la prospérité de Spa, est donc mise en péril par le fait des sieurs Schaltin, Pierry et Cie, Lecocq-Maréchal et Gavage-Delrée, et qu'il y a urgence de prendre immédiatement toutes les mesures possibles en vue de la conservation de cette fontaine et du maintien de tous les droits de la commune envers les propriétés environnantes, droits acquis depuis un temps immémorial et non contestés depuis 1774".*

En conséquence, le Conseil, sur la proposition du bourgmestre Servais décida à l'unanimité de demander à la députation permanente l'autorisation d'ester en justice contre les sieurs Schaltin, Pierry et Cie, Lecocq-Maréchal et Gavage-Delrée et autres s'il y a lieu (6) pour sauvegarder les droits de la commune et de demander au gouvernement la nomination d'un ou plusieurs hommes de l'art qui seraient adjoints à Mr Jules François, ingénieur en chef des mines à Paris "*spécialement réputé pour les travaux hydrauliques*" à l'effet d'examiner et d'indiquer les travaux à faire pour la captation des eaux de la fontaine du Pouhon.

Notons qu'au cours de la discussion sur ces propositions, le bourgmestre avait précisé que les ordonnances anciennes interdisant les excavations dans les caves des maisons particulières concernaient les habitations situées rue du Marché, rue Dundas et rue du Faaz, citant notamment un décret de la Chambre impériale de Wetzlar du 22 novembre 1745 et un jugement de la cour de justice de Spa du 12 août 1772.

Ainsi que le rapporte Pierre Lafagne dans son article sur l' "Histoire de la source dite Prince de Condé", dès fin octobre 1863, Ducharne, fondé de pouvoir de Cazaux, protesta contre la concurrence que lui faisaient Schaltin-Pierry et Cie et réclama un périmètre de protection. En fait, l'accusation de concurrence

Projet de Crinkhall pour les sources  
du Prince de Condé.



déloyale portait essentiellement sur l'utilisation du mot "pouhon" car la firme Schaltin vendait son eau sous le nom de "Pouhon Prince de Condé", alors que la commune, suivie en cela par Cazaux, prétendait réserver le nom de pouhon à la source exploitée de temps immémorial au centre de Spa qui venait d'être concédée à Cazaux.

Le bourgmestre Servais s'était d'ailleurs engagé après l'adjudication des sources communales, à ce que la commune fasse tout ce qui dépendait d'elle pour que la réputation de ses sources ne soit pas exploitée par des tiers possesseurs d'autres sources. Cependant, il écrivit à Cazaux que cette affaire était exclusivement du ressort des tribunaux et que son administration n'avait aucun moyen d'arrêter Duplais et Cie dans leur exploitation avant que la justice n'ait prononcé, rappelant que l'adjudication avait concédé le droit exclusif d'exploitation des sources de la commune, mais qu'il n'y était pas question de voir garantir l'exploitation de sources particulières.

Malheureusement pour la commune de Spa, et pour Cazaux, le jugement rendu par le tribunal de Verviers le 30 décembre 1863 (et non le 30 octobre comme l'écrit P. Lafagne) décida que d'autres personnes pouvaient légalement débiter sous le nom de pouhon des eaux minérales puisées à Spa à d'autres sources que celle appelée de ce nom.

Par la suite, ainsi qu'il avait été décidé le 15 décembre, la commune fit appel à des experts et savants réputés adjoints à Mr Jules François dans une "Commission spéciale des eaux minérales de Spa", à savoir MM de Vaux, inspecteur général des mines à Bruxelles, Chandelon, professeur de chimie à l'Université de Liège, Dewalque, professeur de géologie à l'Université de Liège et Van Scherpenzeel Thim, ingénieur principal des mines à Liège.

Cette commission se réunit les 20 et 21 février 1864 et chargea deux de ses membres de procéder immédiatement à des expériences de jaugeage sur les eaux du Pouhon et des fontaines voisines en vue de contrôler l'action réciproque de ces sources et l'influence que leur exploitation simultanée pourrait exercer sur le régime du Pouhon pendant la prochaine saison des eaux.

La semaine précédente, la commune avait fait procéder au nivellement des deux sources des caves du Prince de Condé, celle des Armes d'Autriche et celle de la Reine de France (7).

Après avoir fait abaisser jusqu'au griffon l'eau des deux sources du Prince de Condé, tandis qu'on n'opérait aucune prise d'eau aux sources voisines où l'on avait apposé des scellés, on mesura le jaugeage du Pouhon, ce qui permit de constater que le débit passait de 91.6 à 65.51 litres par demi-heure, soit une diminution de 28.2 % du débit total.

D'autres expériences montrèrent que l'exploitation simultanée des eaux des Armes d'Autriche avec celles du Prince de Condé enlevait au Pouhon 47.62 % de son rendement au niveau de décharge.

A l'unanimité, la Commission conclut qu'il devait *"exister une solidarité étroite entre la fontaine du Pouhon et les autres fontaines"* et qu'elle *"considérerait le droit éventuel des propriétaires de creuser des puits pour la recherche des eaux minérales à proximité du Pouhon comme un danger réel, en ce que ces travaux pouvaient avoir pour résultat de porter atteinte au rendement déjà considérablement réduit du Pouhon et d'altérer la nature et les propriétés curatives des eaux minérales de cette fontaine"*. En présence de cette situation très grave, la Commission estimait qu'il y avait lieu d'engager l'Administration communale de Spa à *"prendre sans retard les mesures nécessaires pour assurer à la ville la conservation d'une source, qui contribuait si puissamment à la prospérité et au bien-être du pays"*.

Par ailleurs, la Commission recommanda de faire abaisser le niveau de la décharge afin d'augmenter le débit du Pouhon.

Le 22 juin 1864, le fondé de pouvoir de Cazaux demanda l'exonération de sa redevance pour l'exercice 1863-1864 ainsi qu'une diminution du fermage. Il dénonçait en outre le fait que Schaltin, qui donnait à sa source le nom de Pouhon, faisait des expéditions d'eau en cruchons, ce qui avait pour inconvénient de n'exporter que des eaux impures (8). Outre la concurrence de la Cie de Vichy et Schaltin, Cazaux subissait celle de Lecocq-Maréchal, propriétaire des "Armes d'Autriche" (9).

Cependant, comme on le voit d'après un rapport des travaux entrepris sur la recommandation de la Commission des eaux entre le 6 février et le 1er mai 1865 pour améliorer le captage du Pouhon, ceux-ci avaient fait passer le débit de cette fontaine de 3 litres 05 à 15 litres par minute lorsqu'on n'opérait aucun prélèvement dans aucune des sources voisines.

D'autre part, une augmentation du gaz carbonique se traduisit par un grand nombre de bulles venant crever la surface.

Si les eaux du Pouhon étaient plus abondantes et de meilleure qualité, leur exportation et leur commercialisation restaient peu satisfaisantes, et c'est pourquoi, en novembre 1867, Duchar au nom de Cazaux demanda à la commune la résiliation du bail.

Comme l'écrit Pierre Lafagne, l'année 1868 allait s'écouler en polémiques, en lettres d'avocats et en avis contradictoires. La ville de Spa fut assignée en garantie le 12 novembre 1868 par Cazaux devant le tribunal de Verviers pour intervenir en l'instance pendante entre lui et Schaltin et consors.

Cazaux prétendait faire entendre dire que la dénomination de Pouhon en tant qu'appliquée aux eaux minérales de Spa appartenait exclusivement à la source minérale du centre de Spa dont la commune était propriétaire et le requérant fermier, et que c'était frauduleusement que les assignés s'étaient servis de cette dénomination pouhon sur des étiquettes, annonces, affiches, livrets, prospectus et toutes voies de publicité.

Dans les conclusions développées par les avocats de Schaltin au cours des audiences tenues entre le 27 octobre et le 17 novembre 1868, ceux-ci firent valoir le fait que le terme pouhon était un terme générique appartenant à toutes les sources minérales réunissant certaines qualités. Il est intéressant de rappeler quelques arguments produits à l'appui de cette thèse : dans la chronique de Jean d'Outremeuse (XIV<sup>e</sup> siècle) il est parlé des "*puysons d'Ardenne*". Erard de la Marck, dans une ordonnance de 1519 cite les "*pouhons de Sart et de Barisart*", Lymborh en 1519 (sic = 1559) appelait la source de Spa la "*fontaine*", ajoutant que

les gens du village l'appelaient *boullon*, mais, parlant des autres sources, il leur donne le nom de *poullhon* ou *pouhon*, citant entre autres les *males pouhons*, le *pouhon Douffet*, les *pouhons de Winandplanche* et les *pouhons de Weismes*.

Sensible à ces arguments, le tribunal déclara ce qui suit : "*Il est constant que dans toutes les parties de l'Ardenne, spécialement aux environs de Spa, Stavelot et Malmedy, on a toujours désigné dans l'idiome vulgaire sous le nom de pouhon toutes les sources minérales et que toutefois cette désignation s'applique plus particulièrement aux sources d'eaux ferrugineuses contenant de l'acide carbonique.*" Le tribunal déclara également que bien qu'il fût vrai que de toutes les fontaines de l'Ardenne que l'on peut ranger sous l'appellation générique de pouhon, celle du centre de Spa s'était exportée dans toute l'Europe et avait pendant longtemps été débitée et connue sous ce nom, ce nom n'avait cependant pas la valeur d'un nom propre et faisait partie du domaine public.

D'autre part, les analyses scientifiques avaient reconnu à la source exploitée par les défenseurs Schaltin et Pierry le caractère distinctif des pouhons, et de plus, ceux-ci avaient ajouté au nom pouhon la désignation spécifique du "Prince de Condé", ce qui suffisait pour empêcher toute confusion.

En conséquence, le tribunal débouta la commune de Spa des fins de son action et la condamna aux dépens. (10)

Le 24 avril 1869, la commune de Spa interjeta appel de ce jugement, mais celui-ci fut confirmé par la Cour d'Appel le 18 janvier 1870.

La farde 362 du Fonds Body conserve un "Mémoire explicatif sur la formation de la Compagnie générale pour l'exploitation des produits et eaux minérales de Spa" (15 janvier 1873) ainsi que les statuts d'une société par actions au capital de 400.000 frs comprenant Henri Schaltin, A. Pierry, C. Renard (ingénieur) et A. Burdo. Cette société avait pour but l'exploitation et le commerce des eaux minérales de Spa (en l'occurrence celles du Prince de Condé), y compris la commercialisation de pastilles ferrugineuses, de chocolats ferrugineux et de sirop ferrugineux de Spa. Elle se proposait d'installer au Prince de Condé un établissement balnéaire comprenant 50 baignoires alimentées par la source du



Prince de Condé avec un hôtel annexe. De plus, cinq magasins seraient loués à des particuliers. Il faut remarquer que le restaurant de la Redoute venait d'être adjugé pour neuf ans à Schaltin-Pierry. Parmi les projets de la société figuraient également la promotion de l'industrie des bois de Spa, le fermage des chaises et de jeux (croquet, jeu de balles, jeu de l'arbalète).

En ce qui concerne l'exploitation des eaux du Condé, celles-ci venaient de deux sources contiguës situées dans les caves. Sur le plan reproduit dans le plan illustrant l'article de Pierre Lafagne (document 5), on voit qu'un puisard était surmonté d'une espèce de cylindre en tôle (11). Le document 1 montre l'emplacement des deux sources alimentant deux vasques. En outre, les eaux étaient amenées par des tuyaux passant par une galerie pour aboutir dans un réservoir de la cave où avait lieu l'embouteillage.

La notice accompagnant le prospectus de la firme Schaltin, Pierry et Cie intitulée "Pouhon Prince de Condé" donne l'histoire de la source ainsi que l'analyse des eaux et des indications sur leur utilisation médicale, citant les avis du docteur Cutler et de Victor Scheuer dans ses "Etudes médicales sur les eaux de Spa". Dans cet ouvrage, publié à Bruxelles en 1877, le docteur Scheuer déclarait que les eaux du Prince de Condé possédaient les mêmes propriétés physiques que celles du Pouhon Pierre-le-Grand, même pureté, même transparence, même dégagement d'acide carbonique, mais qu'elles se distinguaient par une saveur et une odeur légèrement bitumeuse qui faisait que les habitants ne les confondaient jamais l'une avec l'autre, ajoutant qu'elles étaient plus riches en fer et renfermaient proportionnellement plus de bicarbonate alcalin et aussi qu'elles étaient plus faciles à digérer que celle du Pouhon Pierre-le-Grand.

*"A notre avis", écrivait-il, "c'est un bonheur pour une ville d'eaux comme Spa de posséder dans son sein, à quelques pas l'une de l'autre, deux sources douées des mêmes caractères généraux, mais précieuses par la pondération différente de leurs éléments minéralisateurs et pouvant se remplacer mutuellement en cas de besoin"* (p.5).

Dans un second livre qui parut en 1881 sous le titre de "Traité des eaux de Spa", le docteur Scheuer écrivait : *"La source ou plutôt les deux sources connues*



*Prêt de M. Henri HURLET.*

*sous le nom de Pouhon Prince de Condé n° 1 et 2 sortent de terre et sont captées dans les souterrains d'une maison appartenant à MM Schaltin, Pierry et Cie et située rue Dundas, à cinquante pas du Pouhon de Pierre-le-Grand.*

*Les propriétaires, qui sont des hommes d'initiative et d'intelligence, comprenant que le progrès est une question de vie ou de mort pour une ville d'eaux, n'ont pas reculé, eux simples particuliers, devant une dépense relativement considérable pour annexer à leur source une trinkhalle qui, avec des proportions plus modestes, offre aux buveurs une protection tout aussi efficace que la coûteuse construction du Pouhon Pierre-le-Grand. La salle qu'ils ont fait élever, en 1879 a une superficie de huit mètres sur dix, plus qu'il ne faut pour la promenade d'ordonnance entre les prises d'eau minérale. Sa forme est quadrangulaire, sa toiture vitrée, son pavement en belle céramique. Les murailles disparaissent sous un revêtement de rocailles criblées de cavités où poussent une foule de plantes ornementales, palmiers, lataniers, bananiers, fougères dont les frondes se marient élégamment avec des corbeilles de fleurs et un lacs de lianes grimpantes.*

*Les deux sources pétillent dans dans deux vasques de marbre noir, au fond d'une grotte artificielle qui est ornée, avec le même goût, d'une profusion de plantes tropicales.*

*Comme presque tous les étrangers qui affluent au Prince de Condé sont des malades sérieux qui prennent fort à coeur leur cure, on n'y est pas dérangé par les allées et venues des simples curieux et des badauds... Les jours de mauvais temps, les messieurs s'y promènent de long en large, tandis que les dames, assises autour des tables, se distraient en babillant ou en travaillant à des ouvrages de main. C'est coquet, paisible et du meilleur ton." (p. 72)*

Cette notice est accompagnée d'une gravure représentant l'intérieur de la source (fig. )

La concurrence entre le Pouhon Pierre-le-Grand et celui du Prince de Condé prit fin par le rachat de ce dernier par la Commune ; Henri Schaltin étant décédé le 22 janvier 1897 à l'âge de 67 ans. Lors d'une séance à huis-clos du Conseil communal qui eut lieu le 5 novembre 1903, le bourgmestre Peltzer rendit compte

des négociations engagées avec la "Compagnie générale d'eaux minérales et Bains de mer" à Paris au sujet de l'acquisition par la Ville du Prince de Condé. "*Cette acquisition*", déclara-t-il, "*détruirait toute concurrence dans le débit des eaux minérales ainsi monopolisées en mains de la ville et garanties contre toute tentative d'exploitation future par la loi du 31 juillet 1889 qui a établi le périmètre de protection*" (12).

Acheté pour le prix de 40.000 francs, le Prince de Condé fut incorporé au domaine communal en vertu d'un arrêté de la Députation permanente du 16 décembre 1903.

En septembre 1904, la commune fit l'acquisition pour le prix de 50.000 frs de l'immeuble appelé "Hôtel du Palais Royal", cadastré Section G, n° 209, situé rue du Marché et Dundas, qui fut démoli dans le but de dégager les abords de la source du Prince de Condé (13).

Le 19 avril 1904, l'exploitation des poudons Pierre-le-Grand et Prince de Condé fut mise aux enchères, l'usage de l'eau minérale étant gratuit et , en 1906, un nouveau comptoir en marbre fut placé au Prince de Condé.

Ainsi se termine le deuxième épisode de l'histoire, assez mouvementée, de cette source, le troisième étant la rénovation dont elle fut l'objet en 1988.

De nos jours, beaucoup de Spadois continuent à l'apprécier, certains la jugeant même plus agréable au goût que sa concurrente voisine.

L. Marquet

## NOTES

- (1) Archives Communales. Registre de correspondances 1863-1864.
- (2) A cette époque, les propriétaires du Prince de Condé étaient Joseph Rouma, Mme Benselin, veuve Xhrouet et consors.
- (3) Archives Communales. Registre de délibérations du Conseil communal 1862-1865.
- (4) Le 25 septembre 1863, Lecocq-Maréchal fit une demande d'analyse des eaux se trouvant dans la cave de son habitation pour en faire l'exploitation (Reg. de correspondances 1863-1864, 56 V).
- (5) Les originaux des rapports sur ces diverses vérifications se trouvent dans la farde 359 du Fonds A. Body.
- (6) P. Lafagne, citant (p. 78) un extrait d'une lettre de Ducharne, fondé de pouvoir de Cazaux, dénonçant le fait que le propriétaire de la maison dite "Prince de Ligne", qui vient de faire creuser un puits dans sa cave, écrit qu'il doit s'agir d'une confusion avec les "Armes d'Autriche". Cependant, dans une lettre datée du 11 novembre 1863, Ed. Sury demandait effectivement l'autorisation de creuser un puits dans la cave de la maison "Au Prince de Ligne", rue du Marché (farde 396). Un rapport sur ces travaux, rédigé par le chef de travaux Legros, se trouve dans cette même farde.
- (7) Le plan de nivellement a été reproduit dans l'article de P. Lafagne (document 5). Quant au procès-verbal des séances de la Commission des eaux, A. Body l'a publié in extenso, avec le rapport sur ses travaux dans son *Mémoire à l'appui de la pétition adressée à la Chambre des Représentants pour l'Administration de Spa sollicitant un périmètre de protection pour la source minérale du Pouhon*, Liège, 1877, pp. 41-47.
- (8) Le 15 novembre 1867, on lit dans une lettre de Ducharne que, pour faciliter le débit de l'eau, la commune s'est vue obligée, même au détriment de l'hygiène, de modifier exceptionnellement la proscription du cruchon comme récipient alors que le commerce (= la concurrence) faisait ses expéditions en cruchons au grand détriment de la santé publique. On lit dans le *Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la Commune de Spa* de 1863 (p. 9) que la prohibition du cruchon était intervenue en 1865, la commune ayant reçu communication de diverses plaintes adressées par des médecins français

aux marchands d'eaux minérales contre l'altération de ces eaux expédiées en cruchons. Ainsi qu'on peut le voir dans un article sur la Poterie de grès de La Roche-en-Ardenne (H.A.S. juin 1977, p. 60), les cruchons portant en creux la marque EAUX MINÉRALES DE SPA, ainsi qu'un lion et la marque J. KAMP LIEGE étaient fabriqués par des potiers originaires de Niederselters qui avaient travaillé à La Roche dans la fabrique de grès Hoffman avant de s'installer à Liège au lieu-dit Les Six-Maisons. Ces cruchons doivent être attribués à la maison Schaltin, car les exemplaires conservés ont en général été trouvés à l'ancienne distillerie Schaltin.

- (9) Cependant, dans une lettre du 14 mai 1864, Ducharne écrit au bourgmestre Servais *"Il est possible que M. Lecocq-Maréchal ait au sujet de la concurrence commerciale des idées profitables à lui et à nous. Vous pourriez lui dire que nous sommes disposés à l'écouter"* (farde 396).
- (10) Le dossier sur ces procès, y compris la décision de la Cour d'Appel est conservé dans la farde 396 du Fonds A. Body (documents originaux).
- (11) Ce plan est conservé dans la farde 359 et date de 1863.
- (12) A.C. Délibérations du Conseil communal 1901-1905, p. 314.
- (13) Id. et *"Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la commune de Spa, 1905, p. 11. Le bâtiment était situé à l'angle opposé à celui de "la Lance couronnée"* (voir document 3 de l'article de P. Lafagne).

\*

\*

\*

## BONS BAISERS DE SPA

ou

Les promenades, points de vue et reposoirs dans les cartes-vues anciennes

La cure d'eau minérale qui fit la fortune de Spa dès le XVIIe s. était nécessairement accompagnée de divertissements : le bal, le jeu, le concert, la conversation et la promenade, exercice pédestre qui faisait passer l'effet des eaux comme dit au XVIIIe.

Les premières promenades furent les chemins entre les fontaines, reliées ensuite par des voies de communication. La Prairie de 7 Heures était utilisée à cet usage dès le XVIIe s. de même la Prairie de Quatre-Heures, située au début du boulevard des Anglais, disparue en 1755 (39).

Le jardin des Capucins agrémenté de gloriottes était fréquenté par la société élégante selon la volonté du fondateur du couvent, Walthère de Liverlooz, bourgmestre de Liège en 1643 (40). Ce parc disparut à la Révolution Française.

Les promenades tracées dans les collines au nord de Spa furent l'oeuvre des étrangers ; ainsi Berkeley, gentilhomme anglais fit aménager les sentiers au milieu du XVIIIe s. Il créa les circuits pédestres avoisinant les sources de la Sauvenière et de la Géronstère. D'autres riches visiteurs embellirent les alentours de Spa, tel le Landgrave de Hesse-Rhinfels, donateur en 1769 du Pavillon de la montagne, en forme de petit temple grec. Le chevalier de Lance (1765-1840), régisseur du Watersraat sous le régime hollandais améliora avec ardeur et bon goût les promenades de Spa, où il résidait depuis 1818 (photo 129). Il suivait ainsi les intentions du prince et de la princesse d'Orange qui aimaient notre ville. Il traça un parc à l'anglaise autour de la source de la Géronstère, ouvrit la route de Spa au Tonnelet, bordée de tilleuls en 1820. La plantation d'arbres des routes de la Sauvenière et de la Géronstère datent de la même époque. Spa lui doit aussi de nouveaux sentiers dans la colline au-dessus de la carrière Piroson (39).

Sous l'impulsion des romantiques, le goût de la nature inspira aux visiteurs de Spa le désir de pénétrer facilement les merveilles entourant la ville. Le bourgmestre Servais comprit ces aspirations et il peut être rangé parmi les meilleurs créateurs de promenades. En 1845, il installa le point de vue enchanteur dans la Heid Fanard. Il fut le promoteur de la promenade forestière (avenue Léopold II), de la promenade des Français en 1862-1863 et de celle de la Grande-Duchesse en 1870 (39). Il consacra ses appointements à l'embellissement de la source de Barisart.

Son grand succès fut la création de la célèbre trilogie, les promenades des Artistes (1848), Meyerbeer, vers 1860 et d'Orléans inaugurée par les enfants d'Orléans en 1787 et prolongée en aval en 1863.

Un monument aux créateurs des promenades de Spa a été élevé dans le fond du Parc de Sept-Heures.

#### Etat actuel du réseau

Le célèbre lacis spadois des promenades a été créé au cours des deux siècles précédents. Il ne s'est plus étendu et a été amputé à la Belle Epoque par le lotissement des espaces boisés sur les collines au nord-est de la ville...

D'autres promenades pourraient être ouvertes dans l'ancienne voirie vicinale négligée unissant Spa aux villages circonvoisins : Francorchamps, Neuville, Andrimont, Ruy, Stavelot, Creppe, Cour, Moulin du Ruy, La Gleize, Stoumont... Ces parcours traversent des régions plus sauvages : forêts de feuillus, pessières, fagnes, campagnes bocagères, écarts et villages ardennais.

Le calme et la qualité de la promenade pédestre sont malheureusement altérés par des troupes de motocyclistes circulant impunément, malgré l'interdiction légale, dans tous les sentiers entourant la ville d'eaux, mettant en danger la sécurité des touristes paisibles.

128 Georges Lambert, chevalier de Lance, 1765-1840

Dessin de 1830 environ. Collection particulière.



128



SPA. — Promenade d'Orléans

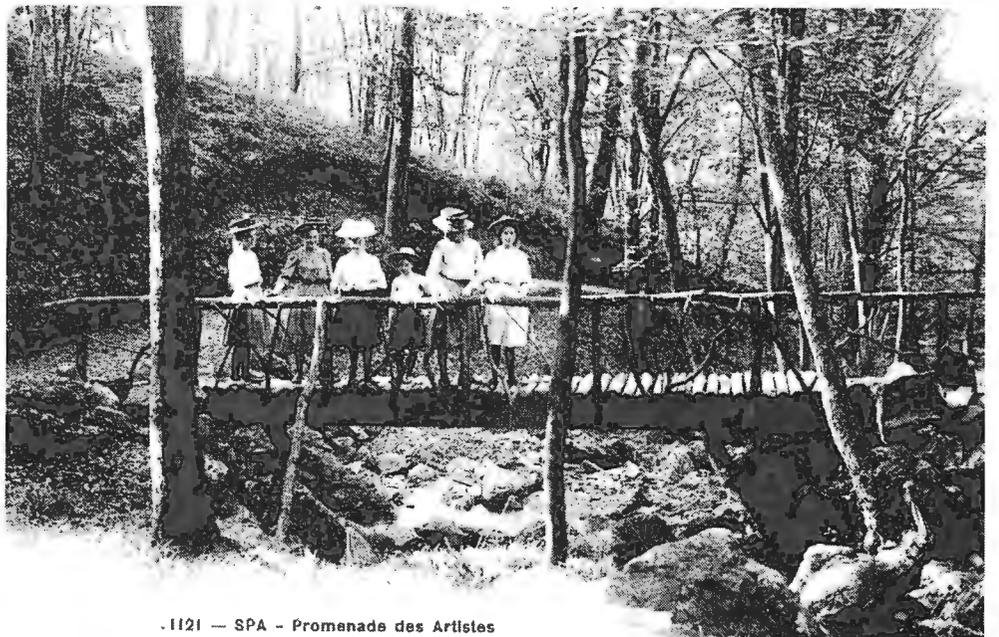
129



Spa.  
Promenade  
des  
Artistes 2.

édit. P. F. H. S. Kupper, Artistes de Spa.

130



1121 — SPA — Promenade des Artistes

131

129 Spa, Promenade d'Orléans date 13-09-1924

Au chemin Sous-Bois commence la promenade enjambant le ruisseau d'Orléans par un ravissant pont de pierre à deux arches à voûte sur-baissée, les parapets sont de pierre de taille polie. Ce petit ouvrage d'art de génie civil est un élément valorisant le paysage... A préserver absolument !

Le début de la promenade fut tracée en 1787 par les enfants de madame d'Orléans parmi lesquels le futur roi Louis-Philippe. Ils y placèrent un autel de la reconnaissance aux eaux de la Sauvenière pour avoir rétabli la santé de leur mère. Renversé en 1792 par les dragons républicains français, il fut relevé en 1841 par Louis-Philippe, roi des Français. Ce petit monument néo-classique entouré de grilles porte un texte épigraphique rappelant ces événements (41).

Légia - Emile Dumont, éditeur, Liège.

1

30 Spa, Promenade des Artistes vers 1900

Dans cette vallée en V, fortement encaissée, encombrée de blocs de quartzites réviniers où bondit le torrent, Servais traça en 1849 une des plus jolies promenades. Dans ce lieu, les artistes avaient l'habitude d'y rechercher l'inspiration.

Selon la tradition, Grétry (Liège 1741, Montmorency 1813) y composa "Si l'univers entier m'oublie" de Richard-Coeur-de-Lion (livret de Sedaine, 1784) et Meyerbeer (Berlin 1791, Paris 1864) Robert le Diable en 1831. (1 p. 317)

Le pont Dagly marque l'entrée du ravin. La carte-vue montre à mi-chemin le pavillon formé de troncs d'arbres écorcés soutenant un toit en bois à quatre pans, près d'un ponceau rustique jeté sur les cascates.

Edit. Debrus-Kupper-Articles de Spa

131 1121. Spa, Promenade des Artistes datée du 22 juin 1900

Les six jeunes filles en robe courte, chemisier à manches longues et bas noirs sont coiffées d'un large chapeau pour se protéger le teint des effets brunissants du soleil.

Les arbres devant la passerelle sont toujours présents, sans avoir augmenté de volume ! L'intérêt de la forêt à cet endroit est donc esthétique



*Spa — Promenade des Fontaines — La ferme Roba*

Nels, Bruxelles Serie 27 Nr. 53

132



133



Spa

La Barisart.

134



135

et non lignicole.

Edition Grand Bazar Anspach, Bruxelles

- 132 Spa Promenade des Fontaines La Ferme Roba vers 1900  
 Jeune paysanne et ponceau sur le ruisseau de Barisart devant les toits de chaume de la ferme Roba, transformée actuellement en résidence de campagne au chemin de Mambaye.

Cette sente unissait la ferme à la source de Barisart. Nous avons retrouvé l'emplacement de ce modeste ouvrage disparu, grâce aux deux arbres aux troncs parallèles sur une rive et en V sur l'autre bord et à l'entablement de grosses pierres.

Nels, Bruxelles, Série 27 Nr 53

- 133 Même endroit, cliché pris en décembre 1989  
 Le couvert forestier s'est épaissi. La ferme Roba est dissimulée derrière un rideau d'épicéas. A gauche s'élève la villa du Domaine de Mambaye  
 Photo de l'auteur.

- 134 Nels. Spa, La Barisart datée 01-07-1910  
 Buveur d'eau et sourcière (42) devant son comptoir. La grotte artificielle abrite la source minérale qui sera amenée par la suite dans un pavillon bâti sur l'esplanade.

Le belvédère et la construction cyclopéenne percée de plusieurs galeries avaient été offerts en 1850 par le comte de Cornélissen, bourgmestre de Spa et Joseph Servais, alors échevin. (43)

- 135 Même endroit, cliché pris en juin 1990  
 La construction de blocs de quartzite est en ruines. Un panneau "danger" rebute le visiteur. La source est interdite d'accès, l'entrée étant aveuglée par des plaques de bois, dans son abri construit en 1970. Le site inspire un malaise aux usagers de la récolte de l'eau au griffon.

La déploration de la source de Barisart évoque les vers de Paul Valéry (1871-1945) :

Rêvez, rêvez de moi ! Sans vous, belles fontaines  
 Ma beauté, ma douleur me seraient incertaines,

J'entends l'herbe des nuits croître dans l'ombre sainte  
Jusque dans les secrets de la fontaine éteinte.

Fragments de Narcisse

(à suivre)

Louis Pironet

#### NOTES

- (39) BODY, Albin, *Historique des Promenades de Spa*, in *Spa, histoire et bibliographie*, t. II, p. 359 à 422, Impr. réunis, Liège, 1892.
- (40) LAFAGNE, Pierre, *Spa et les Capucins, 1623-1797*, p. 18, Ed. Revue de la Vie wallonne à Liège, 1939.
- (41) PIRONET, Louis, *La Maison d'Orléans et la gouache de Spa*, H. A. S. 15 décembre 1976, p. 3.
- (42) Nous avons relevé à Contrexéville que la donneuse d'eau y était appelée sourcière.
- (43) PIRONET, Louis, *Les épaves spadoises*, H. A. S., décembre 1983, p. 160.

LA PARTICIPATION DU CANTON DE SPA A L'EXPOSITION  
UNIVERSELLE DE PARIS DE 1867

Quatrième partie : Les concessions du Prince de Capoue

Parmi les personnalités qui ont défrayé la chronique locale au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle figure incontestablement le prince de Capoue.

Personnage pittoresque au demeurant : Charles-Ferdinand de Bourbon naquit à Palerme le 10 octobre 1811 ; il était le frère cadet du futur Ferdinand II, roi de Naples et des Deux Siciles. Malgré les admonestations de son précepteur, le jeune prince se plaisait aux jeux de hasard et aux escapades amoureuses. Il n'avait pas vingt ans quand il fut nommé vice-amiral et commandant général de la Marine napolitaine.

En janvier 1831, au moment où les Belges se cherchaient un roi, on pensa à lui pour remplacer le duc de Nemours : Louis-Philippe, roi des Français, et Sebastiani, son ministre des Affaires étrangères, appuyèrent cette candidature : il était même question de lui faire épouser une princesse française... Mais l'opinion belge se méfiait : elle craignait de voir sur le trône le rejeton de cette famille "décrépite" des Bourbons connue pour son absolutisme. Fin février, le prince apprenait que sa candidature était écartée. Il se consola auprès de belles étrangères...

Durant l'hiver de 1835, Charles-Ferdinand s'éprit d'une Irlandaise de grande beauté et âgée de vingt ans, Miss Pénélope Smyth. Mais quand le prince demanda à son frère l'autorisation d'épouser Pénélope, Ferdinand II s'emporta ; une querelle s'ensuivit. Le soir même, le prince de Capoue et miss Smyth s'enfuyaient de Naples et gagnaient l'Ecosse où ils se marièrent. Le roi fulmina alors une suite d'interdictions destinées à ruiner son frère ou à l'obliger de passer par ses conditions. Des tentatives de réconcilier les deux frères se révélèrent infructueuses : chacun demeura sur ses positions. Il ne restait au prince et à son épouse qu'à quitter la Grande-Bretagne pour la France et la Belgique.

Le couple arriva à Spa au début de juillet 1843 et se logea avec une suite nombreuse à l'Hôtel d'Orange. Le prince de Capoue y acquit bientôt la réputation de mauvais payeur. Impécunieux, Charles-Ferdinant cherchait désespérément à se procurer de l'argent : il faisait appel à des usuriers, à des prêteurs sur gages qu'il accusait ensuite de détournement. Il fut même convaincu de grivèlerie...Son Altesse Royale, sa femme et ses gens quittèrent Spa le 20 octobre y laissant quelques ardoises...

Ils revinrent dans la ville d'eaux l'année suivante après un séjour à Bruxelles. Le prince courait toujours après la fortune qui s'obstinait à le fuir. C'est en vain qu'il la chercha à Malte, à Madrid, à Paris pendant les cinq années suivantes. A partir de 1852, la famille se fixe à Spa pour les saisons mais change fréquemment d'hôtels.

Charles-Ferdinant pensa d'abord restaurer l'état délabré de ses finances par la recherche de trésors enfouis : à Malte, il avait fait fouiller en vain le cimetière des pestiférés ; il agit de même en Sicile. Hélas pour le château de Franchimont , il y chercha pendant trois ans le trésor des Princes-Evêques de Liège dérobé par Guillaume de la Marck (?) et ne réussit qu'à précipiter la ruine de la forteresse !

C'est pendant ses séjours à Spa qu'il imagina ensuite - ou qu'on lui suggéra - de rétablir sa fortune en faisant exploiter les richesses minières de la région. Le 23 mars 1854, il demandait la concession d'une superficie de 39 hectares et demi au hameau de Sasserote près de Theux afin d'y extraire des minerais de plomb, de zinc et de fer. Un arrêté royal daté du 15 mai 1857 la lui accorda. Ce même jour, la mine est inaugurée par le prince et sa famille. Henry Dandrimont, bourgmestre, et une fillette prononcèrent des allocutions de reconnaissance. Un cortège emmené par l'Harmonie de Theux traversa la localité pour gagner Sasserotte ornée d'étendards, de bannières et d'oriflammes. La journée s'acheva par une illumination vénitienne et un bal populaire. Trois ans plus tard, le prince de Capoue sollicitait l'extension de cette mine à 471 hectares ; on lui concéda 272 hectares afin qu'il y pût chercher du plomb. L'exploitation de Sasserotte occupa de 25 à 36 ouvriers entre 1858 et 1861 ; le prince y dépensa 151.464 francs pendant la même période et se trouva dans l'obligation d'arrêter les travaux en raison de trop importantes arrivées d'eau.



*Le Prince de Capoue*  
*Caricature par un auteur non identifié*  
(Musée de Spa)

Si Sasserotte constitua sa principale entreprise minière, elle ne fut pourtant pas la seule : le 27 septembre 1854, Son Altesse avait demandé l'autorisation d'installer à Winamplanche une machine à vapeur destinée à extraire les minerais. Des ouvriers du coin y ont travaillé, sans qu'il soit possible d'en dire davantage. En 1856, le 3 mars, Charles-Ferdinand s'intéressait à la minière de Corbeau-Tapeu à Dison. : il voulait extraire du plomb, du zinc et d'autres métaux sur une superficie de 107 Ha. Un arrêté royal du 25 mars 1858 lui en concéda 45... Puis c'est à Verleumont près de Lierneux et d'Arbrefontaine qu'il voulut, en 1862, exploiter des manganèse, zinc, etc. sur 874 Ha. 292 Ha seulement lui ont été accordés par arrêté royal du 20 mars 1864, alors qu'il était décédé...

Quatre tentatives qui ne répondirent pas aux espoirs que le prince de Capoue avait formés. Son Altesse Royale, trop crédule, se laissait aisément duper par des aigrefins qui lui présentaient des minerais prétendument extraits de ses futures concessions alors qu'ils avaient été extraits en d'autres lieux....

Charles-Ferdinand mourut à Turin en avril 1862 toujours endetté. Un de ses créanciers exigea la vente aux enchères publiques des meubles et effets que le prince exilé avait laissés dans sa villa spadoise.

La veuve et les enfants du prince de Capoue confièrent alors leurs intérêts dans les concessions minières à Aristide Dethier qui avait été des collaborateurs du défunt (1). C'est donc au titre de représentant légal des héritiers que Dethier expédia à Paris des échantillons de minerais provenant des concessions du prince.

Nous retrouvons, en effet, dans le "Catalogue" :

"N° 726 : Bourbon (Charles de), prince de Capoue, représenté par M. A. De Thier, à Theux, près Verviers.

Minerais de zinc et de plomb, de la concession du Corbeau-Tapeu.

Minerais de plomb, de blende et de pyrite, de la concession de Sasserotte.

Minerais de manganèse ferrifère pour aciers, de la concession de Verleumont, commune de Lierneux." (2)

Chacune des exploitations voit ses productions présentées de façon plus explicite dans le "Catalogue des roches et des produits minéraux du sol de la

Belgique" dressé par J. Van Scherpenzeel Thim et Malaise :

"Mine de Corbeau-Tapeu :

Propriétaires : les héritiers de S. A. R. Ch. de Bourbon, prince de Capoue, représentés par M. A. De Thier, industriel, à Theux.

Le filon métallifère de Corbeau-Tapeu gît dans le calcaire condrusien de Haute-Saurée, commune de Dison.

Aucun travail n'a été exécuté pour explorer ce gisement dans la profondeur. Les échantillons suivants ont été recueillis au-dessus du niveau naturel des eaux.

1468	Galène de la mine de Corbeau-Tapeu		Dison
1469	Calamine avec galène	"	Dison
1470	Calamine blendeuse	"	Dison
1471	Dolomie cristalline (gangue de minerai)	idem	Dison
1472	Calcaire spathique (mur du gîte)	"	Dison
1473	Calcaire condrusien (toit du gîte)	"	Dison
1474	Calcaire avec phtanite (toit du gîte)	"	Dison

(3)

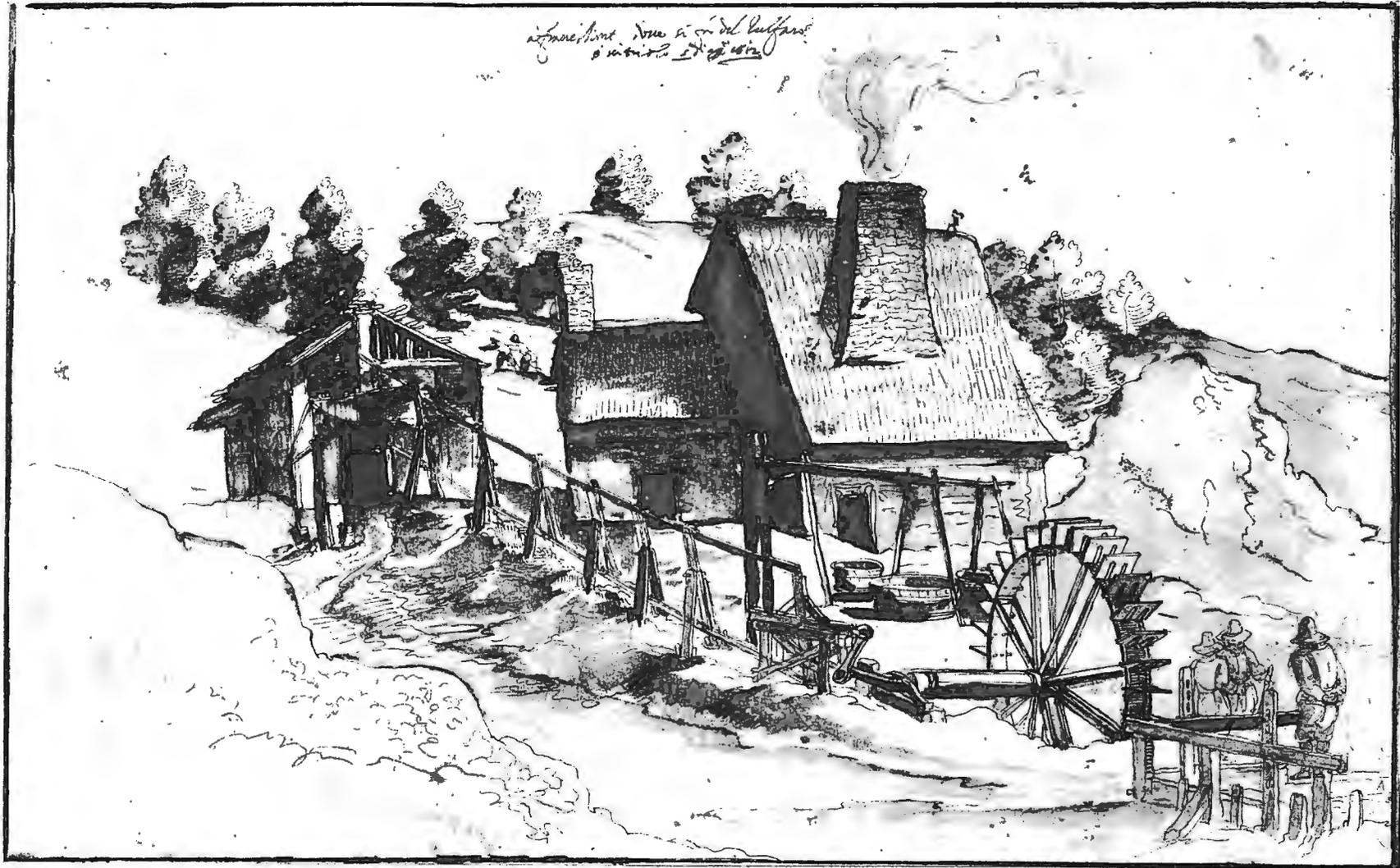
"Mine de Sasserotte

La mine de Sasserotte est située dans la commune de Theux. Elle appartient, comme la précédente, aux héritiers de S. A. R. le prince de Capoue, représentés par M. A. De Thier, de Theux.

Le gîte se compose d'un filon de sulfures métalliques qui recoupe successivement du nord au sud le schiste condrusien et les roches calcaireuses et schisteuses du système eifelien.

1475	Galène de la mine de Sasserotte		Theux
1476	Galène et blende, de la mine de Sasserotte		Theux
1477	Blende, pyrite et limonite de la mine de Sasserotte		Theux
1478	Pyrite	"	Theux
1479	Pyrite dite "crête de coq"	"	Theux
1480	Calcaire eifelien (toit du gîte)	"	Theux
1481	Schiste verdâtre (salbande)	"	Theux
1482	Schiste rouge eifelien (éponte)	"	Theux

(4)



«La forge de Sasserotte» (près de Theux)  
REMIGIO CANTAGALINA

"Mines de manganèse de Lierneux

Les mines de manganèse de Lierneux avaient été concédées à S. A. R. le prince de Capoue. Elles appartiennent à ses héritiers représentés par M. A. De Thier, industriel à Theux.

Les minerais se trouvent dans les phyllades du système salmien supérieur. Ils ne contiennent ni soufre, ni phosphore et sont employés avec succès dans la fabrication des fontes pour aciers. L'exploitation des gisements manganésifères de Lierneux prendra bientôt un grand développement.

1499	Acerdèse du petit filon de Verleumont	Lierneux
1500	Acerdèse du grand filon de Verleumont	Lierneux
1501	Peroxyde de manganèse (70 à 75 %) du grand filon de "	Lierneux
1502	Acerdèse de Baileux. Teneur en manganèse (métal 22 % ; teneur en fer - métal - 30 %)	Lierneux
1503	Phyllade avec manganèse, des parois du gîte de Verleumont	Lierneux
1504	Phyllade des parois du gîte	Lierneux

(5)

\*

\*   \*   \*

L'Exposition de 1867 renferma, aux dires d'un sociologue, un "trésor de labour et de science", de "hautes aspirations" et des "réalisations fécondes"...Le bilan fut positif pour les Français : elle sanctionna l'essor industriel du monde, cette épopée du XIXe siècle. Cela, seuls les économistes et les chefs d'usines le percevaient (6). Mais il ne semble pas que des investisseurs sérieux se sont intéressés aux concessions de Dethier et du prince de Capoue qui ont sombré dans l'oubli.

A. Doms

## NOTES

- (1) Nous avons résumé l'existence du prince de Capoue à partir de l'excellent article de Charles DELREE, *Le prince de Capoue à Spa - L'exil d'un ancien candidat au trône de Belgique*, in *La Vie wallonne*, tome XLII, n° 322, avril-juin 1968, pp. 97-153. Voir aussi P. LAFAGNE, *Sociétés de Spa. Deux princes "Montagnards" : le prince de Capoue - le shah* in *Histoire et archéologie spadoises*, n° 14, 1978, pp. 59-61.
- (2) Exposition universelle de Paris en 1867 - Belgique - *Catalogue des produits industriels et des oeuvres d'art*, Bruxelles, Bruylant-Christophe et Cie, 1867, p. 321.
- (3) Idem, p. 627.
- (4) Idem, pp. 627-628.
- (5) Idem, pp. 629-630.
- (6) DECAUX, A., *Offenbach, roi du Second Empire*, Paris, Presses pocket, n° 1059, 1966, p. 213.

o - o - o - o - o

### APPEL A NOS MEMBRES

Notre comité de lecture lance un appel aux auteurs susceptibles de nous envoyer un article destiné à paraître dans le bulletin *Histoire et Archéologie spadoises*. Nous prions les personnes intéressées de prendre contact avec le Dr Henrard (tél. 77.16.44) ou de nous envoyer directement le texte (dactylographié) au Musée de la Ville d'eaux, 77b avenue Reine Astrid, 4880 Spa (tél. 77.36.96).

Grâce aux prêts consentis par Monsieur Adelin Slosse, par sa soeur Madame Franeau et à leur cousine Madame Labouverie, nos membres ont pu apprécier lors de l'exposition du printemps 1989, les qualités de dessinateur et de caricaturiste de feu le notaire spadois Gustave Gernay.

Cet homme de loi a tenu à partir de 1854 un important cahier manuscrit intitulé "Notes et Extraits de Lecture". On y trouve des textes de sa plume, des tableaux où transparait son talent de caricaturiste ; en voici deux extraits.

Nous remercions les membres de la famille Slosse, grâce à qui nous pouvons en faire bénéficier nos lecteurs.

### CHOSSES ET AUTRES SUR SPA (1893)

La maladie de la Brique est une affection qui atteint la plupart des Spadois, principalement à la fin de chaque saison. Dès que le dernier étranger a bouclé ses malles pour nous quitter, le Spadois donne bonne besogne aux architectes et aux entrepreneurs : un peu partout on procède aux démolitions, on remue les briques et les pierres, on brûle de la chaux. Chacun veut, souvent par esprit d'imitation, réaliser les projets qui l'ont agité pendant la saison : Tirer parti d'un terrain vague, élever un étage, faire une annexe, cuisine, atelier ou cabinet ; et souvent ces projets s'exécutent sans que l'on ait écu en poche, à crédit ou moyennant un emprunt hypothécaire. Et ces prétendues améliorations se font la plupart sans plan préconçu, un peu à la diable ! Celui qui s'effraie du prix des briques, fait ses annexes avec de vieilles caisses, de vieux bois, de vieilles plaques en tôle, une vraie olla podrida qui choque et qui ne constitue certes pas un embellissement pour certains quartiers principalement le Vieux Spa. Mais il faut bâtir, élever une construction, n'importe comment : c'est une maladie qu'on soignera tout l'hiver en surveillant les ouvriers.

On ne comprend guère cette rage des Spadois d'élever des constructions, toujours coûteuses et qui rapportent peu, si elles ne restent pas inoccupées ! Les hoteliers principalement donnent dans ce travers. Leurs établissements se sont étendus, agrandis, toujours cahin caha, sans vue d'ensemble, et, c'est ainsi que nos hôtels n'ont aucun cachet, et paraissent de misérables auberges, comparés aux hôtels splendides qu'on a élevé non seulement en Suisse et en Italie mais même à Ostende et à Blankenberge.

Depuis vingt ans, on a construit ici, avec une vraie folie, et cette augmentation dans le nombre des maisons d'habitation ne correspond ni à notre population, ni surtout à la population étrangère venant à Spa pendant la saison. Avant la suppression des jeux (1873) les listes des étrangers signalaient chaque année environ 20.000 visiteurs. Depuis, cette population estivale tombe en moyenne, chaque année à environ 11.000 personnes ! De là, concurrence dans le choix des logements, baisse énorme et dans la valeur des immeubles et dans le montant des loyers.

- - -

Les propriétaires spadois trouvent aussi une rude concurrence dans les nombreuses villas ou chalets que des étrangers sont venus bâtir dans les environs de la ville. Les propriétaires de ces villas ou chalets ne viennent, en général, les occuper que peu de temps, soit au commencement du printemps, soit à l'arrière saison, et faisant (sic) de la spéculation, par suite concurrence aux habitants de Spa, ils louent pendant la belle saison leurs propriétés à d'autres étrangers, à raison de 2000, à 4000 frs pour les quelques mois d'été. C'est un assez beau revenu que ces propriétaires palpent pour en jouir, soit en allant aux bains de mer, soit en voyages soit en le plaçant dans leurs affaires ; de sorte que cet argent ne reste jamais dans Spa et ne profite pas aux habitants !

- - -

Après la suppression des jeux (1873) il semblait que Spa allait être ruiné, que la propriété foncière se vendrait à vil prix. Mais, curieux phénomène, il n'en fut rien ; au contraire, la propriété foncière doubla de valeur. Nous eûmes alors de bonnes familles, heureuses de respirer notre bon air et de prendre part aux fêtes, aux distractions que notre ville d'eaux pouvait leur offrir. Ces familles n'avaient plus à craindre les tentations des jeux ni pour les maris ni pour les enfants. Le séjour de Spa leur étant agréable, plusieurs - un peu par spéculation, se mirent ainsi que nous l'avons dit, à élever ces chalets et ses villas, selon leurs goûts, leurs convenances et certes plus confortables que les maisons garnies de la ville.

Par esprit d'imitation, les Spadois bâtirent également, escomptant l'avenir, vivant d'espoir et d'emprunts hypothécaires, se consolant toujours d'un mécompte par l'idée qu'à la saison suivante, on n'aurait pas une Exposition soit à Vienne, soit à Bruxelles soit à Anvers, ou une guerre, ou une épidémie qui avaient nui à la saison actuelle !

- - -

Ces illusions durèrent jusque vers 1884. A partir de cette époque, et par une singulière coïncidence, à partir de l'établissement des cercles privés de jeu, les Spadois n'eurent plus sujet de se fier à leur bonne étoile. Après chaque saison, ce furent désormais des plaintes, des gémissements, des lamentations !! L'un n'avait loué son appartement que quinze jours ou un mois, un autre n'avait fait que 2 à 300 francs de loyer, et beaucoup d'entre eux n'avaient pas loué du tout. La propriété foncière par suite se dépréciant, ne trouvant plus d'amateur, ne se vend plus qu'avec 25 à 50 pour cent de perte.

Telle est la situation actuelle (1893) et malgré cela, beaucoup de Spadois, ne voient de salut que dans l'exploitation des jeux ! Sans les jeux, c'est la misère, la ruine de Spa ! Ici on ne peut se mettre en tête que la vraie prospérité de Spa doit se fonder sur les vertus de nos eaux minérales, richesse qu'on ne saurait nous enlever, sur le bon air de notre climat que les gens des villes nous envient. Rien pour la Ville d'Eaux, rien pour la cure, tout pour et par les jeux ! Plus d'exportation d'eaux minérales ; publicité restreinte et mesquine pour faire valoir nos sources à l'étranger ! Le baccara et le trente et quarante seuls préoccupent les Spadois et ceux qui exploitent la ville ! Ils ne voient pas et ne veulent pas voir que nous sommes distancés par les autres villes d'eaux ou de bains, que celles-ci luttent contre la concurrence par la beauté de leurs établissements publics, le luxe et le confort de leurs hôtels ! Non, ici, c'est la routine qui règne et qui domine ! A Spa, on a toujours joué et l'on continuera à jouer. Cela suffit ! On peut négliger le reste, c'est à dire, l'embellissement de nos hôtels, l'entretien de nos promenades, les réclames pour nos sources ! On aura du monde quand même...si nous conservons les jeux !

## CREPPE ET LES CREPPELINS

Creppe est un but de promenade pour nos Bobelins, prisée joliment pendant les vacances; les papas et les mamans y conduisent leurs mioches et les y régalent de lait pur et d'oeufs frais, dans les prix doux. Pour parvenir au mamelon sur lequel s'élève ce village, la côte de n'importe quel côté est assez raide, et le promeneur arrivé à destination est fort désappointé de n'avoir aucun point de vue de cette hauteur (130 m au dessus du niveau du Pouhon) ; on aperçoit à peine les sommets des collines des environs de Spa. Le grand chemin partant de Spa s'arrête au village et y forme un cul de sac, au grand dam des excursionnistes en voiture. Depuis longtemps on en réclame le prolongement jusqu'au village de Winamplanche par la vallée de Tolifaz, si chère aux blasés des plaines de la Hesbaye et de la Campine ; mais l'on dit que les habitants de Creppe, les Creppelins, sont opposés à création de ce chemin qui, devenant carrossable, leur donnerait des concurrents pour l'exploitation des coupes de bois de La Lebiolle, de Plein Fays et de Mambaÿe. Or la plupart des Creppelins sont des électeurs communaux influents et toute administration communale de Spa y regardera à deux fois avant de se mettre ces Messieurs à dos !

Le village n'a rien de remarquable ; les maisons y sont assez solidement construites en pierres ou en briques, recouverte en ardoises, rarement en chaume. Le feu a souvent détruit les chaumières qui composaient primitivement le village. Le grand incendie du 4 août 1857 fit un nettoyage complet de toutes les bicoques : 27 maisons, l'Eglise et l'école devinrent la proie des flammes.

Il y a quelques vingt ans, les Creppelins - les veaux de Creppe - étaient peu cultivateurs. C'étaient des gens qui n'avaient pour ainsi dire qu'une industrie : l'exploitation des bois qu'ils mettaient un peu en coupe réglée. Le rare bétail ne broutait l'herbe que sous la feuillée des taillis et des baliveaux. Depuis quelques années, la culture des champs a pris certaine faveur ; on a défriché la bruyère, abattu les boqueteaux et fait disparaître le bois dit Haie des Pairs où selon la tradition, des Pairs anglais avaient créé des Promenades. Alors les Bobelins de cette nation étaient tous des Pairs ou des Mylords. Aujourd'hui il y a dégringolade complète dans l'estime de la population spadoise. Ces Bobelins ne sont plus que des Pèlés Anglais ! Sic transit gloris mundi



*Vue du village de Creppe*

Le climat est très rude sur ce mamelon : on y est battu par la pluie chassée par le vent d'ouest, ou gelé par le vent du nord ; et si le climat a une influence sur les caractères, il n'est pas étonnant de voir une apparence si rude, si grossière à la population mâle, hommes de bois par nature, du village de Creppe. Nous disons population mâle, car par un singulier contraste, les femelles de ces sortes de sauvages sont, sans être très jolies - toutes généralement accortes, aimables, avenantes, polies - plus polies que les belles dames et les belles demoiselles de la capitale du Canton.

Le village comprend un certain nombre de familles qui de tout temps se sont mariées entre elles. Les Pottier, les Pinson, les Legrand, les Bihîn, les Xhrouet, les Ansay ; et c'est une nécessité dans les écrits authentiques ou sous seing privé, pour ne pas commettre d'erreur, de bien désigner, par l'ajoute du nom de la femme, les membres de ces diverses familles, qui portent souvent les mêmes prénoms. Ainsi l'on a des Pottier-Bihin, des Pottier Ansay, des Ansay-Pottier, des Pottier-Pottier et, pour spécialiser d'avantage l'on met par exemple Joseph Pottier Ansay fils Jacques, quand il y a un autre Pottier Ansay fils Pierre.

Une remarque aussi c'est que dans les actes, les habitants de Creppe même les plus vieux savent signer ! Il est très rare qu'un Creppelin déclare ne savoir signer.

Depuis l'abaissement du cens électoral à 5 et à 10 francs beaucoup de Creppelins ont l'honneur d'être électeurs communaux et provinciaux, et ils en tirent grand avantage pour se donner une importance énorme en temps d'élection. Il faut compter avec eux, et mettre de très beaux gants pour les entraîner à voter pour tel ou tel parti divisant Spa ou la Province. Généralement ils ont toujours marché la main dans la main avec le parti dit Lezaack bien que ce parti les ait toujours leurrés de belles promesses jamais exécutées. Le parti dit Peltzer, pendant son court séjour aux affaires a essayé, mais en vain, de s'attacher ces électeurs ruraux par certains travaux importants dans le village, tels que l'amélioration de la grand route de Spa à Creppe, la création d'un système d'eau potable, etc. Rien n'y a fait. Messieurs les Veaux de Creppe avaient l'indépendance du coeur très développée et ils se sont toujours, sans le savoir, appliqué le "timeo danaos et dona ferentes".

Mais n'est-il pas triste de penser que la bonne ou mauvaise composition d'une administration communale à Spa dépend de la volonté de quelques dizaines de rustaude ! Voilà donc la bonne gestion d'une des premières villes d'eaux mise en question par les caprices électoraux de villageois qui en somme ne s'intéressent que peu ou prou aux succès de nos saisons ! S'ils ne vendent pas à Spa, pensent-ils, leur bétail, leurs cochons, leurs veaux et leurs charettes de bois, ils trouveront toujours acquéreur à Theux ou à Verviers ! On leur a construit d'assez bonnes routes pour transporter là-bas leurs marchandises !

Aussi quelques Spadois avaient-ils eu l'intention de demander en haut lieu de détruire Creppe de la circonscription électorale de la Commune de Spa, pour rattacher ce village à la Commune de La Reid ; mais cette intention n'est jamais restée qu'à l'état de projet, et, si ce projet avait été mis en exécution, tous les veaux de Creppe se seraient mis en révolution et seraient dégringolés sur Spa pour y mettre tout à feu et à sang, car le veau enragé est très méchant ; quand on l'attaque il se défend, tout animal paisible qu'il soit par sa nature !!

## LES LECTEURS NOUS ECRIVENT...

*A PROPOS DE L'AMAZONE DE SPA*

Lors de ma dernière visite au haras de Humbeek, appartenant au Baron Lunden et au docteur-vétérinaire Hainaut, je vis dans les salons du château, une fort belle photo dédiée de Sa Majesté la Reine Marie-Henriette. Je fus autorisé à la reproduire et, elle se trouve maintenant aux cimaises du musée spadois du Cheval, reprise à l'inventaire en mon nom propre, comme l'authentique autographe de S. M. Léopold III, tous deux à cheval.

Une autre photo me fut confiée et, celle-là, peut être encore plus intéressante au point de vue historique, parce que datée et reprenant authentiquement les noms et grades des personnages accompagnant la Reine dans sa promenade. De plus, cette photo a été reproduite en une carte postale largement répandue.

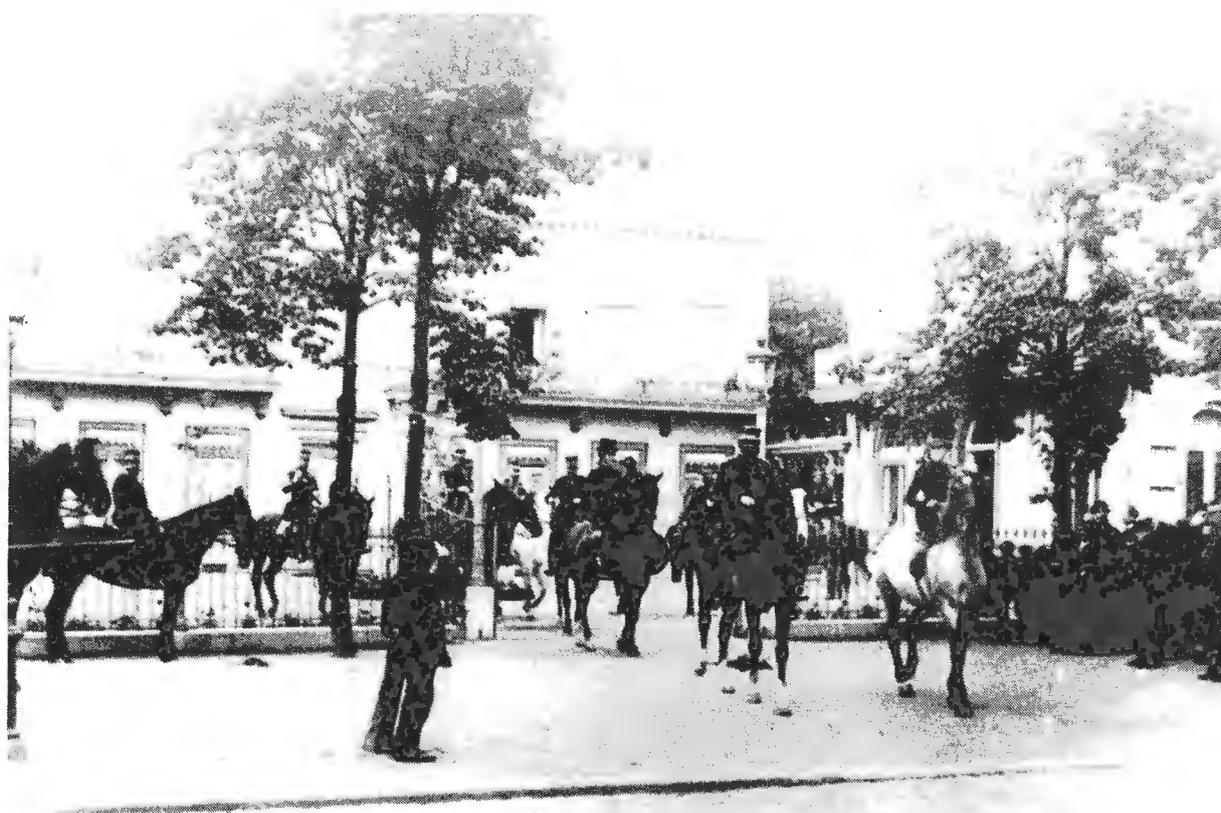
Au sortir de la villa royale, venant de passer les grilles grandes ouvertes, la Reine monte en amazone son cheval Hongrois écourté "Coo". A sa droite, comme il se doit, prêt à intervenir, du côté opposé aux jambes, le général baron Lunden, en uniforme de service de la cavalerie belge. Son cheval de service est bai, grande lisse en tête et à quatre balzanes. Il s'agirait de "Fakir" qui fut souvent hébergé dans les écuries de Spa.

Derrière, au second rang, la Princesse Clémentine, en robe noire et petit buson, monte aussi en amazone un cheval bai foncé à deux balzanes. Elle est suivie de l'officier vétérinaire, Henri Hardy, auquel la Reine était très attachée, comme le prouve une correspondance encore inédite. En effet, la Reine Marie-Henriette ne confiait qu'à cet excellent praticien la santé de ses animaux préférés.

Il faut cependant à la vérité, dire que le vétérinaire en chef de l'armée et des écuries royales, H. Hardy, mourut en 1895. Or, cette photo daterait de Spa 1898 ; où est la vérité ?

Au lecteur d'y répondre ; peut-être à un descendant spadois du très respectueux jeune qui se découvre au passage de sa souveraine.

H. P. Henri-Jaspar  
Archéologue - Hippologue



*"A LA RENCONTRE DU BOIS DE SPA"*

En mai dernier, l'échevin de la Culture française de Koekelberg (Bruxelles) a organisé une exposition s'intitulant "A la rencontre des Bois et Jolités de Spa". Cette manifestation, qui présentait 130 objets des XVIIe au XXe siècles provenant d'une collection privée, a connu un franc succès.

A cette occasion, une plaquette "A la rencontre du Bois de Spa" a été éditée. Conçue et réalisée par Jean-Louis Canoy, collectionneur et membre de votre association, la brochure d'une trentaine de pages (format A4, papier satiné) propose un historique du Bois de Spa et en résume l'évolution. Elle est abondamment illustrée, tant en couleurs (24 photos) qu'en noir et blanc (10).

La plaquette est en vente, au prix de 300 frs, à Spa :

- au Musée de la Ville d'eaux,
- à l'Office du Tourisme,
- à la Manufacture des Bois et Jolités de Spa.

Elle peut également être obtenue à Bruxelles, chez Jean-Louis Canoy

- soit par enlèvement direct à son domicile, 50, rue Victor Lefèvre, 1040 Bruxelles, au prix de 300 frs.

- soit par versement au compte 310 - 1126515 - 43 d'une somme de 350 frs comprenant les frais d'envoi par la poste.

\* \*  
\*